

2014/6215 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 500 EUROS A LA COPROPRIETE DU 7 QUAI FULCHIRON A LYON 5E, REPRESENTEE PAR LA REGIE GALYO POUR LA RESTAURATION D'UNE STATUE ORATOIRE - OPERATION 60047520, AP 2009-4, PROGRAMME 20005.  
□□□ (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2009/2025 du 14 décembre 2009, vous avez approuvé sur ce mandat le programme de restauration de la statuaire oratoire lyonnaise.

Par délibération n° 2013/5627 du 1<sup>er</sup> juillet 2013, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Plan patrimoine », AP n° 2009-4, programme 20005.

Ce programme prévoit l'attribution de subvention aux propriétaires privées pour la restauration des statues oratoires situées sur les immeubles lyonnais et visibles depuis l'espace public.

Cette subvention d'au moins 20 % des travaux est accordée après la labellisation de ceux-ci par la Fondation du Patrimoine et permet ainsi aux propriétaires une défiscalisation de 100 % des travaux de restauration de la statue et de sa niche.

L'immeuble du 7, quai Fulchiron à Lyon 5<sup>e</sup>, construit en 1845 par l'architecte Pierre Bossan, comporte une statue d'une vierge à l'enfant. Lors des travaux de ravalement entrepris en 2010, cette statue a été restaurée.

Le montant de ces travaux est de 2 354 € TTC. La copropriété de cet immeuble représentée par la Régie Galyo sollicite de la Ville de Lyon une participation de 500 €, correspondant à 20 % environ du total TTC des travaux. »

Vu les délibérations n° 2009/2025 du 14 décembre 2009 et n° 2013/5627 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

**DELIBERE**

1. Une subvention d'équipement de 500 € est allouée à la copropriété de l'immeuble du 7, quai Fulchiron à Lyon 5<sup>e</sup>, représentée par la régie Galyo, pour la restauration de la statue d'une vierge à l'enfant.

2. La dépense en résultant sera financée sur l'exercice en cours, programme 20005, opération 60047520 « restauration statues » nature 20422, fonction 324, ligne de crédit 62047.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN